

THEME 1

LA POPULATION TOTALE ET SON EVOLUTION*

* source Recensement Général de la Population

Caractérisation de la population totale

Les tableaux ci-dessous présentent la répartition de la population totale entre population active qui regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs, la population sans activité professionnelle qui regroupe principalement les classes jeunes, et la population des retraités. Les villes ont été réparties en quatre « quartiles », chaque

quartile correspondant à un quart de l'échantillon observé ; dans ces tableaux figurent aussi des valeurs « aberrantes » ou hors normes, lorsque cette valeur s'écarte des quartiles extrêmes (faible ou fort) de plus d'une fois et demie de l'intervalle interquartile (cf. annexe 3 « les diagrammes de dispersion »).

représentation des « actifs »	hors normes faible	faible	relativement faible	relativement forte	forte	hors normes fort
villes	Dinard, Paimpol, Penmarch	Brest Lannion, Saint-Malo Auray, Concarneau Douarnenez, Guingamp, Les Sables-d'Olonne Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Saint-Pol-de-Léon	Angers, Lorient, Saint-Nazaire Châteaubriant, Dinan, Fontenay-le-Comte, Landerneau, Morlaix, Ploërmel, Pontivy, Quimperlé Saumur	Nantes Quimper, Saint-Brieuc, Vannes Challans, Château-Gontier, La Flèche, Fougères, Lamballe, Landivisiau, Redon, Segré	Rennes Le Mans Cholet, Laval, La Roche-sur-Yon Ancenis, Clisson, Les Herbiers, La Ferté-Bernard, Loudéac, Mayenne, Sablé-sur-Sarthe, Vitré	

On constate une distribution spatiale relativement homogène des actifs qui représentent en moyenne 45 % de la population totale, avec un minimum à 37 % et un maximum à 50 %. Cette distribution est peu dépendante de la taille des agglomérations, même si Nantes et surtout Rennes avec 46 %, se situent dans le haut de la

« fourchette » comme les villes-préfectures de départements. Les petites villes se répartissent de façon à peu près égale entre toutes les catégories. Parmi des dernières, on voit que les villes littorales se situent nettement dans le bas, et particulièrement Dinard, Paimpol et Penmarch.

représentation des « sans activité professionnelle »	hors normes faible	faible	relativement faible	relativement forte	forte	hors normes fort
villes	Saint-Gilles-Croix-de-Vie	Challans, Château-Gontier, Concarneau, Douarnenez, Fougères, La Ferté-Bernard, Lamballe, Loudéac, Ploërmel, Pontivy Les Sables-d'Olonne, Vitré	Cholet, Laval, Quimper La Flèche, Les Herbiers, Mayenne Morlaix, Penmarch Quimperlé, Sablé-sur-Sarthe, Saint-Pol-de-Léon, Segré	Le Mans Lannion, La Roche-sur-Yon Ancenis, Châteaubriant, Clisson, Dinan, Dinard, Fontenay-le-Comte, Guingamp, Redon Saumur	Nantes, Rennes Angers, Lorient, Saint-Nazaire Saint-Brieuc, Saint-Malo, Vannes Auray, Landerneau, Landivisiau, Paimpol	Brest

On trouve une distribution spatiale presque homogène des inactifs autres que retraités (essentiellement les couches jeunes de la population). Ils représentent en

moyenne 37 % de la population totale des villes et sont un peu moins représentés dans les petites villes (34 %) que dans les moyennes (36 %) et les grandes (38 %).

représentation des « retraités »	hors normes faible	faible	relativement faible	relativement forte	forte	hors normes fort
villes		Nantes, Rennes Angers, Brest, Cholet, Laval, La Roche-sur-Yon, Vannes Ancenis, Clisson, Les Herbiers, Landivisiau, Vitré	Lorient, Le Mans, Saint-Nazaire, Quimper, Saint-Brieuc, Châteaubriant, Landerneau, Mayenne, Redon, Sablé-sur-Sarthe, Segré	Saint-Malo Auray, Challans, Château-Gontier, Dinan, La Flèche, Fontenay-le-Comte, Lamballe, Loudéac, Morlaix, Pontivy, Quimperlé, Saumur	Concarneau, Dinard, Douarnenez, Fougères, Guingamp, La Ferté-Bernard, Lannion, Paimpol, Ploërmel, Saint-Pol-de-Léon	Penmarch, Les Sables d'Olonne, Saint-Gilles Croix-de-Vie

La distribution des retraités est nettement plus hétérogène : ils représentent en moyenne 18 % de la population totale avec un minimum à 14 % et un maximum à 31 %. Ils sont proportionnellement un peu moins présents dans les grandes villes là où la proportion

de la population active et de la population sans activité professionnelle est forte. Logiquement, ils sont davantage présents (plus de 20 %) dans les villes littorales, balnéaires ou portuaires, celles qui possèdent un fort pouvoir d'attraction.

Dénombrement des villes selon la catégorie, le taux de croissance annuel de la population totale et le statut administratif entre 1975 et 1999

taux de croissance annuel *	inférieur à 0	de 0 à moins de 0,4	de 0,4 à 0,78	supérieur à 0,78
Nantes et Rennes				Nantes, Rennes
autres grandes villes préfectures			Le Mans	Angers
grandes villes non préfectures			Brest, Saint-Nazaire, Lorient	
villes moyennes préfectures			Saint-Brieuc	Laval, Quimper, La Roche-sur-Yon, Vannes
villes moyennes non préfectures			Cholet, Lannion, Saint-Malo	
petites villes	Douarnenez, Penmarch, Saint-Pol-de-Léon, Segré, Paimpol, Landerneau, Morlaix, Châteaubriant, Fougères	Saumur, Fontenay-le-Comte, Dinan, La Flèche, Concarneau, Guingamp, Loudéac, Quimperlé	Redon, La Ferté-Bernard, Pontivy, Landivisiau, Lamballe, Ancenis, Dinard	Château-Gontier, Mayenne, Ploërmel, Auray, Sablé-sur-Sarthe, Vitré, Clisson, Les Sables d'Olonne, Les Herbiers, Challans, Saint-Gilles-Croix-de-Vie

* dans chaque case du tableau, les villes sont classées par taux annuel croissant, du plus faible au plus élevé

Ce tableau permet de tracer une première typologie des villes de l'Ouest. On constate en effet une nette corrélation entre taille de la ville et dynamisme démographique, le statut administratif venant toutefois transcender le critère de taille des villes grandes ou moyennes :

- Les 17 villes où le taux de croissance est négatif ou compris entre 0 et 0,4 % sont toutes des petites villes
- De 0,4 % à 0,78 % (taux moyen des 50 villes étudiées), on trouve 15 villes dont la moitié environ de petites villes, 3 grandes villes et 3

villes moyennes non préfectures, pour seulement 2 préfectures, Le Mans et Saint-Brieuc

- Dans la classe où le taux de croissance est supérieur au taux moyen (0,78 %), on trouve les deux capitales régionales, 1 grande ville préfecture, 4 villes moyennes préfectures (soit 7 des 9 préfectures des deux régions) et 11 petites villes
- Les profils d'évolution des petites villes apparaissent très contrastés.

Evolution des composantes de la population totale entre 1990 et 1999

taux de croissance annuel 1990-1999 population totale	total	dû à inactifs non retraités	dû à actifs	dû à retraités
Nantes et Rennes	1,19	0,17	0,66	0,36
autres grandes villes	0,46	- 0,26	0,37	0,35
villes moyennes	0,66	- 0,20	0,44	0,43
petites villes	0,26	- 0,39	0,25	0,40

(%)

Ce tableau confirme et précise les enseignements du tableau précédent (cf. annexe 1 pour les résultats détaillés).

Les capitales régionales sont les seules villes où toutes les composantes de la population totale croissent de 1990 à 1999.

La situation des autres grandes villes et des villes moyennes est comparable, avec une baisse du nombre d'actifs non retraités, et une hausse du nombre d'actifs et de retraités.

Celle des petites villes est moins bonne : forte baisse du nombre d'inactifs non retraités, hausse modeste de la population active, hausse du nombre de retraités. Là encore, la situation est hétérogène : certaines petites villes sont en déclin démographique, avec parfois une baisse de la population active, d'autres – souvent littorales ou proches du littoral – connaissent une forte expansion, (telle Saint-Gilles-Croix-de-Vie avec 1,6 % de croissance annuelle totale) largement nourrie de l'afflux des retraités.

Inactifs non retraités

De façon quasi-générale, les inactifs autres que les retraités (en particulier couches les plus jeunes de la population) contribuent à la baisse du rythme de croissance démographique, mais bien davantage dans les petites villes que dans les villes moyennes.

Nantes, Rennes, Vannes et Auray sont les seules villes où leur nombre progresse alors que la baisse est remarquablement faible (inférieure à 0,1 % de décroissance) à Angers ainsi que dans toutes les villes de Vendée à l'exception de Fontenay-le-Comte.

Actifs

Comme les retraités, les actifs contribuent à la croissance démographique, à l'exception toutefois de 4 petites villes où leur nombre absolu diminue et de quelques autres – une douzaine - où il stagne avec une contribution inférieure à 0,2% par an ; dans une douzaine de petites villes également, la contribution des actifs s'élève au – dessus de 0,4 %. Dans les villes moyennes et grandes, hormis Lorient où elle est de 0,15 %, elle dépasse systématiquement 0,2 %; elle dépasse 0,4 % dans 4 grandes villes (sur 7) et 3 villes moyennes (sur 8).

Retraités

Les retraités contribuent partout à la croissance démographique. En dehors de Vannes où elle atteint 0,56 %, cette contribution est comprise entre 0,3 et 0,5 % par an dans toutes les villes grandes ou moyennes. Elle s'écarte de cette fourchette dans 11 petites villes où elle se situe en-deçà et 7 autres où elle s'élève au-delà ; dans 3 d'entre elles situées sur le littoral vendéen, elle dépasse 0,7 %.

Cette première approche démographique confirme que la métropolisation est le phénomène essentiel. Les deux capitales régionales sont les villes où le taux de croissance de la population globale a été le plus fort : croissance équilibrée puisque nourrie de la croissance du nombre des inactifs non retraités, des actifs et des retraités. La situation des autres grandes villes est bonne également, mais avec une baisse des inactifs non retraités et une progression nettement moindre de la population active.

Les villes moyennes se montrent attractives avec une croissance de la population totale supérieure à celle des grandes villes, une moindre baisse des actifs non occupés, et une hausse plus forte des actifs et des retraités, phénomènes encore amplifiés lorsque la ville moyenne jouit du statut de préfecture.

Les petites villes ne se cantonnent pas toutes dans un registre inférieur. Certaines se dépeuplent, l'afflux des retraités ne compensant pas la baisse des actifs. D'autres ont un dynamisme étonnant. avec le développement fort de l'activité ou dans d'autres villes, surtout littorales, un apport d'inactifs qui nourrit la démographie locale. Parfois même le développement repose sur la croissance de la population active et sur celle des retraités.

THEME 2

LA POPULATION ACTIVE TOTALE ET SES COMPOSANTES*

* source RGP

Dénombrement des villes classées par catégorie en fonction du taux annuel de croissance de la population active totale entre 1990 et 1999

(%)	taux de croissance annuel 1990-1999 population active totale *	moins de 0,3	0,3 à 0,7	0,7 à 1,1	plus de 1,1
	Nantes et Rennes				Rennes, Nantes
	autres grandes villes	Lorient		Le Mans, Saint-Nazaire, Brest	Angers
	villes moyennes		Cholet, Saint-Brieuc	Lannion, Laval, Saint-Malo, Quimper	La Roche-sur-Yon, Vannes
	petites villes	Penmarch, Douarnenez, Loudéac, Paimpol, Morlaix, Saint-Pol-de-Léon, Châteaubriant, Dinan, Fougères, Concarneau, Saumur, La Flèche, Pontivy	Quimperlé, Fontenay-le-Comte, Redon, Guingamp, La Ferté-Bernard, Landerneau, Segré	Château-Gontier, Mayenne, Dinard, Auray, Ploërmel	Les Herbiers, Les Sables d'Olonne, Vitré, Lamballe, Ancenis, Landivisiau, Challans, Clisson, Sablé-sur-Sarthe, Saint-Gilles-Croix-de-Vie

* dans chaque case du tableau, les villes sont classées par taux annuel croissant, du plus faible au plus élevé

Ce tableau n'est pas très différent du tableau précédent, relatif au taux de croissance annuel de la population totale entre 1975 et 1999 (thème 1). On peut penser qu'il y a corrélation entre la croissance de la population active, et celle de la population totale sur une longue période. Les chiffres du tableau ci-dessus corroborent cette approche intuitive : parmi les 18 villes dont la croissance de la population a été la plus élevée, on trouve 11 villes

se situant dans la classe où la croissance de la population active a été la plus forte. A l'inverse, 7 des 13 villes où la population active a crû de moins de 0,3 % par an ont connu un taux de croissance annuel de la population totale négatif. La seule exception notable est Lorient qui connaît le plus fort taux de croissance de la population retraitée parmi toutes les grandes villes des deux régions.

Contribution des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS) « montantes » (cadres, professions intermédiaires, employés) à l'évolution de la population active totale

(%)	taux de croissance annuel 1990-99 pop. active totale	Total	dû à cadres, professions intermédiaires	dû à employés	dû à autres PCS	part des PCS montantes dans pop. active totale 99
	Nantes et Rennes	1,44	1,18	0,45	- 0,18	69
	autres grandes villes	0,87	0,74	0,37	- 0,25	65
	villes moyennes	0,98	0,79	0,39	- 0,21	64
	petites villes	0,58	0,59	0,34	- 0,35	55

On constate de fortes différences inter catégorielles de rythme de croissance de la population active totale entre les capitales régionales et toutes les autres villes.

Cela est imputable d'abord à l'augmentation du nombre d'actifs cadres et professions intermédiaires, ensuite à la capacité à accroître le nombre global d'actifs employés et à limiter les pertes des autres PCS dites « déclinantes ». On constate un net décrochement des petites villes : le taux de croissance annuel des PCS montantes y est plus faible que partout ailleurs, ce qui aboutit à une part des

PCS montantes dans la population totale largement inférieure à ce qu'on peut observer dans toutes les autres catégories de villes.

La contribution des cadres et professions intermédiaires à la croissance de la population active totale entre 1990 et 1999 a été supérieure à 0,75 % par an dans 19 villes parmi lesquelles 4 des 7 grandes villes, 4 des 8 petites villes et 11 des 35 petites villes. Elle n'a été inférieure à 0,5 % que dans 11 villes, toutes petites.

Distribution des PCS dans les villes en 1999

PCS	grandes villes	villes moyennes	petites villes
cadres, professions intellectuelles supérieures	12,3	10,4	7,4
professions intermédiaires	24,4	23,4	19,5
employés	31,0	30,7	28,5
total PCS montantes	67,7	64,5	55,4
ouvriers	25,2	26,8	33,9
agriculteurs exploitants	1,6	2,3	3,4
artisans, commerçants, chefs d'entreprise	5,5	6,4	7,3
total PCS déclinantes	32,3	35,5	44,6

(%)

Ce tableau confirme les importantes disparités notées plus haut entre les grandes villes où les PCS montantes représentent 67,7 % de la population active totale, les

villes moyennes, proches des grandes villes avec 64,5 %, et les petites villes où la part des PCS montantes dans la population active totale n'est plus que de 55,4 %.

représentation des PCS montantes	faible	relativement faible	relativement forte	forte
villes	Ancenis, Châteaubriant, Château-Gontier, La Flèche, Fougères, Les Herbiers, La Ferté-Bernard, Loudéac, Mayenne, Penmarch, Sablé-sur-Sarthe, Segré, Vitré	Cholet Challans, Clisson, Concarneau, Douarnenez, Fontenay-le-Comte, Lamballe, Ploërmel, Quimperlé, Redon, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Saumur	Laval, Lorient Dinan Guingamp, Landivisiau, Morlaix, Paimpol, Pontivy, La Roche-sur-Yon, Les Sables-d'Olonne, Saint-Malo, Saint-Nazaire, Saint-Pol-de-Léon	Nantes, Rennes Angers, Brest, Le Mans, Lannion, Quimper, Saint-Brieuc, Vannes Auray, Dinard, Landerneau

Aucune ville grande ou moyenne ne connaît de sous-représentation des PCS « montantes », mais on compte trois petites villes dans le groupe des PCS « montantes » à représentation forte : Auray, Dinard, Landerneau,

toutes distantes de moins de 20 km d'une ville grande ou moyenne et pouvant, pour les deux premières notamment, faire valoir un cadre de vie particulièrement attractif.

Cette deuxième approche confirme les conclusions de la page 10. Les grandes villes voient leur population active s'accroître, et le poids des PCS montantes s'accroître. Si les villes moyennes se situent presque toutes dans un registre comparable, les petites villes décrochent nettement pour la plupart, avec une moindre progression de la population active, et un poids nettement moindre des PCS montantes.

THEME 3 LE CHOMAGE*

* source RGP

Evolution du taux de chômage

taux de chômage	1990	1999
Nantes et Rennes	10,0	11,2
autres grandes villes	12,8	13,0
villes moyennes	10,6	10,6
petites villes	10,8	10,8
ensemble des villes	11,2	11,6
ensemble ouest	10,6	10,9

NB : cf. résultats détaillés en annexe 2

Entre 1990 et 1999, le différentiel entre villes et campagne s'est aggravé au détriment des grandes villes. Parmi celles-ci, c'est à Nantes que le chômage a le plus augmenté (+ 1,6 %). Ce chiffre n'est dépassé qu'à Dinan, Saint-Gilles-Croix-de-Vie et Saumur.

Dans les villes moyennes, le chômage a peu augmenté globalement (et même régressé dans la moitié des villes) mais est toujours supérieur à celui de l'ensemble ouest. Les petites villes, avec un taux moyen comparable à celui des villes moyennes, ont des situations contrastées. Le

chômage diminue de 3,2 % à Guingamp, ou 2,4 % à Landivisiau, mais augmente de 2 % à Dinan, ou 1,8 % à Saumur.

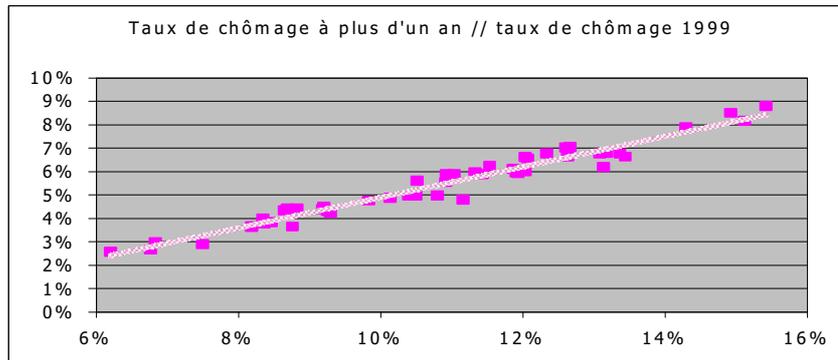
D'une façon générale, la croissance de la population active occupée suscite celle de la population active inoccupée, la présence d'un important bassin d'emplois attirant la population à la recherche d'un emploi. Ce phénomène est évidemment plus marqué dans les grandes villes que dans les petites.

Importance du chômage de plus d'un an

taux de chômage 1999	inférieur à 8,8	entre 8,8 et 11	entre 11 et 13,2	supérieur à 13,2
chômage de plus d'un an inférieur à la moyenne	Laval Ancenis, Château-Gontier, Loudéac, Ploërmel, Sablé-sur-Sarthe, Vitré	Vannes Challans, Fougères, La Ferté-Bernard, Landerneau, Landivisiau, Redon	Auray, Dinan, Dinard, Douarnenez, La Flèche, Paimpol, Penmarch, Saint-Gilles-Croix-de-vie, Saint-Pol-de-Léon	Saint-Malo Saumur
chômage de plus d'un an supérieur à la moyenne	Clisson, Les Herbiers, Lamballe, Mayenne, Pontivy	Rennes Cholet, Quimper, La Roche-Sur-Yon Châteaubriant, Segré	Nantes Angers, Brest, le Mans Lannion, Saint-Brieuc, Fontenay-Le-Comte, Guingamp, Morlaix, Quimperlé	Lorient, Saint-Nazaire Les Sables-d'Olonne

La « meilleure » case se situe en haut à gauche (faible taux de chômage, chômage de plus d'un an inférieur à la moyenne) et la « pire » des cases en bas à droite. Le taux de chômage est faible dans les villes sans pouvoir d'attraction marqué, avec une nette sur-représentation des petites villes de l'intérieur.

Le chômage longue durée est très fortement corrélé avec le niveau général du chômage (cf. graphique page suivante). Il est en outre notablement élevé dans les grandes villes et une majorité de villes moyennes, autre conséquence de leur pouvoir d'attraction marqué.



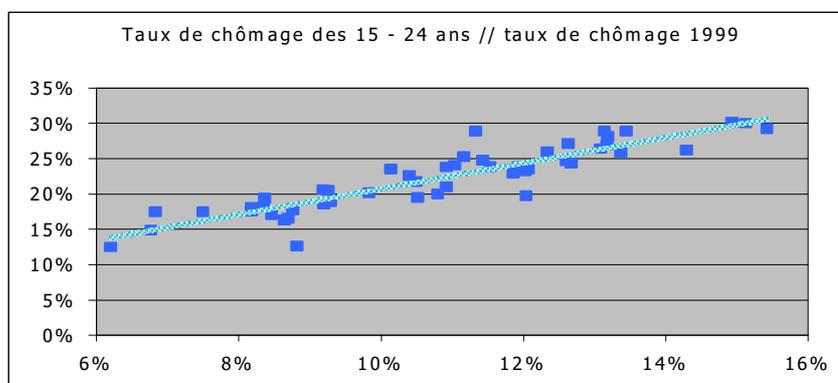
Les valeurs du taux de chômage 1999 sont données sur l'axe horizontal, et celles du taux de chômage à plus d'un an sur l'axe vertical. La valeur du coefficient de corrélation R^2 varie entre + 1 (corrélation parfaite entre des variables évoluant dans le même sens) et - 1 (corrélation parfaite entre des variables évoluant en sens inverse) en passant par 0 (corrélation nulle, aucune dépendance entre les deux phénomènes). Ici $R^2 = 0,9587$ ce qui montre une corrélation très forte entre le taux de chômage total et le taux de chômage à plus d'un an.

Importance du chômage des 15-24 ans

	(%)			
taux de chômage des 15-24 ans	inférieur à 8,8	entre 8,8 et 11	entre 11 et 13,2	supérieur à 13,2
chômage des 15-24 ans inférieur à la moyenne	Laval Ancenis, Château-Gontier, Loudéac, Ploërmel, Sablé-sur-Sarthe, Vitré, Clisson, Les Herbiers, Lamballe, Mayenne, Pontivy	Rennes Cholet, La Roche-sur-Yon Châteaubriant, Segré, Challans, Fougères, La Ferté-Bernard, Landivisiau	Nantes Angers Fontenay-Le-Comte, Saint-Gilles-Croix-de-Vie	
chômage des 15-24 ans supérieur à la moyenne		Quimper, Vannes Landerneau, Redon	Brest, Le Mans Lannion, Saint-Brieuc Guingamp, Morlaix, Quimperlé, Auray, Dinan, Dinard, Douarnenez, La Flèche, Paimpol, Penmarch, Saint-Pol-De-Léon	Lorient, Saint-Nazaire Saint-Malo Les Sables-d'Olonne, Saumur

Le chômage des jeunes est fortement corrélé avec le niveau général du chômage bien qu'il soit un peu moins élastique à ses évolutions (une variation du taux de

chômage général de x % implique une variation du taux de chômage des jeunes inférieure à x %).



Les valeurs du taux de chômage 1999 sont données sur l'axe horizontal, et celles du taux de chômage des jeunes sur l'axe vertical. Le coefficient de corrélation R^2 est égal à 0,8234, ce qui dénote une corrélation forte, quoique moins importante que plus haut.

Taux de chômage dans les villes de l'ouest en 1999

(%)

taux de chômage moyen de la catégorie	faible (moins de 5)	moyen (5 à 10)	élevé (10 à 15)
PCS « montantes »	cadres (3,7)	professions intermédiaires (7,4)	employés (14)
PCS « déclinantes »	agriculteurs (3,1)	artisans (7,8)	ouvriers (13,5)

Quelle que soit la PCS, à l'exception des cadres, le taux de chômage est plus élevé dans les grandes villes que dans les villes moyennes ou petites et plus élevé dans

les villes moyennes et petites que dans l'espace rural. A contrario, la proportion de cadres au chômage est plus élevée dans l'espace rural que dans les villes.

Si le chômage a globalement progressé dans la région de 1990 à 1999, c'est dans les métropoles régionales qu'il a crû le plus vite, leur important bassin d'emplois attirant la population à la recherche d'un emploi. Les grandes villes ont conservé un taux élevé, largement supérieur à la moyenne régionale, et les villes moyennes n'ont pas bougé, avec un taux proche de la moyenne régionale. Comme souvent, la situation des petites villes est très contrastée avec des hausses du taux de chômage allant jusqu'à 2 % et des baisses allant jusqu'à 3,2 %. Le chômage global est, bien sûr, très fortement corrélé au chômage à plus d'un an et fortement corrélé au chômage des jeunes. C'est dans les PCS peu qualifiées (employés, ouvriers) que le chômage est le plus élevé, et chez les cadres et les agriculteurs qu'il est le plus faible.

THEME 4

LA POPULATION ACTIVE OCCUPEE ET SES COMPOSANTES*

* source RGP

Salariés et non salariés

(%)

% de salariés en 1999	taux de croissance annuel 1990-1999 de la population active occupée	total	dû à salariés	dû à non salariés
89,9	Nantes et Rennes	1,28	1,33	- 0,05
89,8	autres grandes villes	0,84	0,93	- 0,09
87,8	villes moyennes	0,98	1,14	- 0,17
85,9	petites villes	0,58	0,90	- 0,32
79,4	espace complémentaire	0,65	1,49	- 0,84

Au moins autant que la capacité à créer des emplois salariés, la capacité à limiter la baisse des emplois non salariés permet d'expliquer les différences intercatégorielles de progression d'ensemble de la population active occupée. Avantage structurel donc aux plus grandes agglomérations : Nantes et Rennes sont les villes qui ont connu le plus fort taux d'accroissement de la population active occupée et le plus faible taux de décroissance de la population active non salariée.

A l'inverse, les petites villes ont bénéficié d'une forte croissance de la population active salariée, comparable à celle des grandes villes, et légèrement inférieure à celle des villes moyennes, mais ont subi une chute importante de la population active non salariée.

Le phénomène est encore plus marqué dans l'espace intermédiaire, où la population agricole qui constitue une part importante de la population, a connu une forte baisse de ses actifs durant la période intercensitaire.

Professions et Catégories Socioprofessionnelles

(%)

taux de croissance annuel 1990-1999 de la population active occupée	PCS « déclinantes »			PCS « montantes »		
	dû à agriculteurs exploitants	dû à artisans, commerçants, chefs d'entreprise	dû à ouvriers	dû à cadres, prof. Intellectuelles supérieures	dû à professions intermédiaires	dû à employés
Nantes et Rennes	- 0,16	- 0,03	- 0,03	0,37	0,69	0,45
autres grandes villes	- 0,14	- 0,07	- 0,04	0,21	0,47	0,40
villes moyennes	- 0,22	- 0,09	0,06	0,23	0,56	0,44
petites villes	- 0,30	- 0,12	0,08	0,12	0,43	0,37

Ce tableau confirme et détaille les éléments ci-dessus. Nantes et Rennes se détachent des autres villes par leur propension à créer des emplois dans les PCS montantes et particulièrement chez les cadres et professions intellectuelles supérieures. C'est dans cette dernière catégorie que les petites villes décrochent, alors qu'elles

se comportent comme les autres villes pour les professions intermédiaires et les employés.

Enfin, il est intéressant de noter que dans les villes petites et moyennes sont créés des emplois ouvriers, alors qu'ils sont en diminution dans toutes les grandes villes et les deux capitales régionales.

Répartition de l'emploi salarié

taux de croissance annuel 1990-1999 de la population active salariée	(%)					
	global	dû à temps complet	dû à temps partiel	part des CDD	part des autres précaires *	part de la fonction publique
Nantes et Rennes	1,62	0,62	1,00	9,3	3,9	21,9
autres grandes villes	1,11	0,22	0,89	9,6	4,5	22,1
villes moyennes	1,36	0,45	0,91	8,9	4,5	21,2
petites villes	1,13	0,29	0,84	9,6	5,3	16,8

* intérim et emplois aidés

La progression de l'emploi salarié est surtout due à celle du temps partiel, mais celui-ci explique moins les différences entre les villes que le temps complet. L'écart est net entre Nantes et Rennes où l'emploi à temps complet a connu un taux de croissance annuel de 0,62 %

et les autres villes, à l'exception peut-être des villes moyennes dont le taux a été de 0,45 %. Dans l'ensemble les villes moyennes ne sont pas trop mal placées en terme de précarité de l'emploi.

Distribution des emplois par Professions et Catégories Socioprofessionnelles

La grande majorité des emplois localisés dans les aires urbaines étant occupés par des actifs résidant dans ces mêmes aires urbaines, la distribution de l'emploi par professions et catégories socioprofessionnelles dans les

villes de l'Ouest diffère peu de celle des actifs ou actifs occupés et présente des variations significatives selon la taille des villes.

Indice de représentation des professions et catégories socioprofessionnelles dans l'emploi, 1999

Professions et catégories socioprofessionnelles	Nantes, Rennes	autres grandes villes	villes moyennes	petites villes
Agriculteurs exploitants	0,85	0,75	1,10	1,5
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	0,88	0,97	1,04	1,18
Cadres, professions intellectuelles supérieures	1,27	0,97	0,94	0,69
Professions intermédiaires, techniciens, contremaîtres	1,07	1,02	1,02	0,85
Employés	1	1,04	1,02	0,92
Ouvriers	0,87	0,98	0,97	1,27

Par rapport à la structure générale de l'emploi dans l'ensemble des aires urbaines, les petites villes se singularisent globalement par une plus forte représentation des emplois « indépendants », qui sont globalement déclinants au cours des années 1990 dans les villes de l'Ouest, ainsi que par une plus forte représentation des emplois d'ouvriers, notamment non qualifiés, dont le nombre a diminué à l'échelle nationale et a faiblement augmenté à l'échelle des aires urbaines de l'Ouest. Cette spécificité des petites villes s'est par ailleurs renforcée entre 1990 et 1999.

L'emploi de cadre, en particulier d'entreprise, pour lequel on note un net écart entre les métropoles régionales et

les autres niveaux de villes et qui présente le degré de concentration géographique le plus élevé, y apparaît nettement moins représenté que dans les autres échelons de l'armature urbaine, l'écart avec ces derniers s'étant d'ailleurs accentué entre 1990 et 1999. On note également dans les petites villes mais dans des proportions moindres, une représentation plus faible de certaines professions intermédiaires, des techniciens, ainsi que des employés de la fonction publique, pour lesquels à l'inverse du cas précédent, l'écart s'est réduit. Les villes moyennes, quant à elles, se démarquent globalement peu du profil général, sinon par une plus forte représentation des agriculteurs exploitants.

Rôle des villes dans la variation de l'emploi

Contribution des villes à la variation de l'emploi entre 1990 et 1999 (%)

	Nantes, Rennes	Autres grandes villes	Villes moyennes	Petites villes	Ensemble des villes	Taux annuel de variation (%)
Ensemble des emplois	38,4	25,3	20,6	15,7	100	1,11
Agriculteurs exploitants	26,9	22	20,8	30,3	100	-6,04
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	13,5	30	22,5	34	100	-0,99
Cadres, professions intellectuelles supérieures	45,9	27,6	18,4	8,2	100	2,34
Prof. intermédiaires, techniciens, contremaîtres	36,9	26,2	20,1	16,8	100	2,80
Employés	33,4	27,6	19,9	19,1	100	1,65
Ouvriers	-66,9	-77,3	81,9	162,4	100	0,08

Si la croissance de l'emploi a été entre 1990 et 1999 plus faible dans les villes moyennes et petites que dans les grandes villes - les premières comptant pour près de 40 % de la variation globale -, la contribution des différents niveaux de ville à la variation de l'emploi peut varier fortement selon les PCS considérées. Il est habituel de souligner le faible rôle des petites villes dans l'augmentation de l'emploi cadre, mais on notera aussi que la position des villes moyennes dans ce domaine est beaucoup plus favorable. Par ailleurs le rôle des petites villes apparaît essentiel dans l'explication de la résistance de l'emploi industriel dans les villes de l'Ouest,

puisqu'elles ont créé davantage d'emplois d'ouvriers que n'en ont perdu les grandes villes entre 1990 et 1999 et rassemblent environ le quart de leurs effectifs en 1999. Il apparaît également important dans l'explication du recul des professions « indépendantes » dont elles comptent encore près ou plus du quart des emplois en 1999.

Le devenir de ces deux grandes catégories d'emploi apparaît ainsi constituer un enjeu majeur pour l'avenir des petites villes et l'équilibre des territoires, les créations d'emploi industriel expliquant le faible recul du poids relatif des petites villes dans l'ensemble de l'emploi entre 1990 et 1999 et le maintien de celui des villes moyennes.

Des profils diversifiés

Au delà de cette représentation globale de villes très marquées par l'emploi ouvrier, agricole, commerçant et artisan, la distribution de l'emploi par PCS dans les villes petites et moyennes présente de fortes variations qui rendent difficile leur réduction à quelques types simples. Une analyse factorielle de la répartition de l'emploi en 18 postes fait en effet apparaître trois facteurs principaux et deux facteurs secondaires de différenciation urbaine :

- l'importance relative des commerçants, artisans, employés des services directs aux particuliers, employés de commerce et inversement celle des emplois d'ouvriers qualifiés et non qualifiés ;
- l'importance relative des emplois relevant du secteur public ;
- l'importance relative des employés administratifs d'entreprise et des professions intermédiaires administratives et commerciales d'entreprises ;
- celle des cadres d'entreprises et techniciens ;
- celle enfin des emplois de contremaîtres.

Elle amène, après procédure de classification, à distinguer cinq principaux types de villes, présentant eux-mêmes des déclinaisons !

a. Un type A dans lequel la part de l'emploi ouvrier dans l'emploi total est nettement supérieure à la moyenne (de 36 à 48 %), la part des emplois liés au commerce et à l'artisanat est inférieure à la moyenne et la part des emplois publics en général plus faible qu'en moyenne.

Il correspond donc à des villes très spécialisées dans les activités industrielles, se différenciant toutefois par la part des employés et professions intermédiaires d'entreprise qui reflète l'inégal développement d'activités tertiaires relevant notamment des services aux entreprises. Cette part est plutôt plus importante qu'en moyenne à Ancenis, Cholet, Les Herbiers, Landivisiau (type A1) et moins élevée qu'en moyenne à Clisson, la Ferté-Bernard, Fougères, Lamballe, Vitry (type A2).

b. Un type B caractérisé par une importance en général moindre de l'emploi ouvrier, dont la part est comparable ou supérieure à la moyenne, une part des

emplois administratifs d'entreprise inférieure en général à la moyenne, une part des emplois d'artisans et commerciaux comparable ou inférieure à la moyenne des villes. Il s'agit à nouveau de villes industrielles, se différenciant nettement par le poids relatif des emplois publics, plus élevé qu'en moyenne à Douarnenez, La Flèche, Fontenay-le-Comte, Ploërmel, Redon (type B1) et plutôt voisin de la moyenne à Châteaubriant, Château-Gontier, Loudéac, Mayenne, Sablé-sur-Sarthe, Segré (type B2). A ce second type se rattachent trois villes à l'emploi ouvrier relativement moins important et très dépendantes de l'emploi public : Brest et Morlaix. (type B3), ainsi que Lorient (B4).

c. Un type C à profil tertiaisé, caractérisé par une part des emplois ouvriers comparable ou inférieure à la moyenne, un poids relatif des emplois de cadres d'entreprises, techniciens et contremaîtres plus faible qu'en moyenne. Ce type C se différencie en fonction des parts respectives des emplois publics, artisanaux et commerciaux. En trois sous-groupes : Challans, Saint-Malo et les Sables-d'Olonne (type C1), Auray, Dinan, Guingamp et Pontivy (type C2), Saint-Pol-de-Léon et Saint-Gilles-Croix-de-Vie (C3).

d. Un type D rassemblant pour l'essentiel des grandes villes et villes moyennes, dans lequel la part de l'emploi ouvrier est en général inférieure à la moyenne, celle des emplois artisanaux et liés au commerce et services directs aux particuliers voisine de la moyenne ou inférieure à la moyenne, et celle des employés administratifs et professions intermédiaires supérieures à la moyenne. Ce groupe se différencie en fonction de la part de l'emploi public, plutôt supérieure à la moyenne dans les villes moyennes préfectures (Saint-Brieuc, Vannes, Quimper, La Roche-sur-Yon) et à Rennes, plutôt inférieure à Nantes, Laval ou Le Mans, ainsi que selon celle des emplois cadres d'entreprise et techniciens (relativement forte à Angers, Laval, Nantes, Rennes).

e. Un type E très hétérogène, caractérisé par une importance relative de l'emploi artisanal et commerçant en général nettement supérieure à la moyenne et une représentation très variable des autres PCS. Il rassemble des villes souvent très dissemblables à forte représentation de catégories spécifiques : Concarneau, Dinard, Lannion, Landerneau, Paimpol, Penmarc'h, Quimperlé, Saint-Nazaire.

Distribution des villes selon les parts relatives dans l'emploi, 1999 (en %)

NB : les couleurs jaune et vert font apparaître les catégories d'emploi respectivement sur-représentées et sous-représentées. L'intensité de coloration souligne l'intensité de ces sur et sous-représentations

Type	Aire urbaine	commerçants, artisans, employés des services directs aux particuliers, employés commerciaux	Ouvriers	Emplois publics	Employés administratifs, professions intermédiaires d'entreprise	Cadres d'entreprise, techniciens	Contremaîtres
A1	Landivisiau	13,73	36,24	20,33	16,83	6,18	3,19
A1	Les Herbiers	12,23	48,50	15,08	11,91	4,69	2,48
A1	Cholet	13,60	35,01	21,79	15,68	7,91	2,23
A1	Ancenis	14,59	41,53	15,70	13,91	7,84	2,23
A2	Vitré	12,23	41,29	18,50	11,88	5,62	2,73
A2	La Ferté-Bernard	14,18	42,69	17,74	10,63	7,64	2,21
A2	Lamballe	13,81	38,39	18,81	13,18	6,48	2,08
A2	Clisson	15,48	41,57	21,08	9,68	4,74	1,69
A2	Fougères	13,65	38,11	20,26	11,80	5,66	1,67
B1	Douarnenez	16,63	32,54	26,28	9,31	6,03	2,72
B1	Ploërmel	12,97	34,26	27,66	10,97	7,01	2,38
B1	La Flèche	16,16	32,61	28,78	9,37	4,52	2,36
B1	Fontenay-le-Comte	14,91	34,04	29,63	9,06	5,31	2,08
B1	Redon	15,68	36,84	24,91	11,00	5,46	2,05
B2	Mayenne	12,17	34,75	25,56	10,25	6,02	2,59
B2	Segré	12,15	41,90	23,55	8,96	5,46	2,52
B2	Loudéac	13,22	38,95	21,14	10,64	4,93	2,51
B2	Châteaubriant	15,08	34,88	23,94	11,47	4,53	2,26
B2	Château-Gontier	14,00	37,36	23,77	9,49	5,31	2,25
B2	Sablé-sur-Sarthe	13,71	49,17	15,94	7,85	4,92	1,85

B3	Brest	14,55	20,93	37,60	11,09	8,14	2,12
B3	Morlaix	15,46	21,10	36,66	11,93	6,52	1,81
B4	Lorient	16,96	26,40	30,61	11,91	7,43	2,59
C1	Saint-Malo	21,10	24,39	28,21	12,51	5,50	2,06
C1	Challans	19,11	33,22	22,53	13,59	4,85	1,84
C1	Les Sables-d'Olonne	24,97	23,90	26,33	13,19	4,07	1,48
C2	Guingamp	16,34	29,28	28,43	13,21	4,87	2,15
C2	Pontivy	15,80	28,90	30,84	12,07	4,56	1,79
C2	Dinan	19,51	22,47	31,45	15,19	5,09	1,71
C2	Auray	19,77	24,35	30,32	13,66	5,12	1,63
C3	Saint-Gilles-Croix-de-Vie	22,70	34,02	16,74	12,23	4,15	1,82
C3	Saint-Pol-de-Léon	20,45	22,64	24,75	16,28	5,12	1,45
D1	Quimper	16,01	23,27	29,81	15,38	8,24	2,25
D1	Saint-Brieuc	15,33	23,74	31,12	15,50	7,41	2,24
D1	Le Mans	15,67	27,75	26,22	15,59	8,73	2,22
D1	La Roche-sur-Yon	13,32	25,23	31,75	15,41	7,36	1,77
D1	Vannes	15,69	22,47	32,39	14,55	7,20	1,67
D2	Laval	12,40	30,09	25,51	14,53	9,02	2,33
D2	Nantes	14,56	21,73	28,07	17,29	11,60	2,22
D2	Rennes	13,68	24,21	29,21	15,00	10,73	2,06
D2	Angers	14,74	23,94	28,96	15,38	9,13	2,03
D3	Saumur	16,21	25,76	26,81	11,82	5,69	2,18
E	Concarneau	18,28	29,92	20,72	12,22	4,65	4,06
E	Quimperlé	15,12	35,38	24,78	11,15	5,91	3,38
E	Saint-Nazaire	17,99	30,99	23,14	12,01	8,61	3,25
E	Penmarch	21,39	27,23	13,98	7,43	2,41	1,89
E	Dinard	28,23	22,22	24,87	12,11	6,28	1,87
E	Landerneau	15,62	17,85	29,45	22,37	9,58	1,86
E	Lannion	18,32	19,31	28,55	10,01	15,60	1,62
E	Paimpol	23,15	17,91	32,48	9,92	2,78	1,10

Dans cette rubrique, les deux métropoles régionales creusent nettement l'écart par rapport à toutes les autres catégories de villes. C'est à Nantes et à Rennes que l'emploi salarié croît le plus fortement et que l'emploi non salarié décroît le moins, que la croissance des PCS montantes - et surtout celle des cadres et professions intellectuelles supérieures - est la plus forte. C'est là encore que la croissance de la population salariée, et particulièrement celle des salariés à temps complet est la plus rapide.

Les profils socioprofessionnels des deux tiers des grandes villes et villes moyennes diffèrent par ailleurs fondamentalement peu, alors que des particularités affectent le troisième tiers.

Au-delà d'une représentation généralement forte des ouvriers - hormis les villes littorales à vocation balnéaire - et professions indépendantes, et faible des cadres ainsi que du secteur public, les petites villes présentent en revanche une sociologie disparate reflétant des spécialisations plus ou moins marquées.

THEME 5

LES DYNAMIQUES DE L'EMPLOI :

ESSAI DE TYPOLOGIE*

* source : UNEDIC

Facteurs de différenciation des évolutions dans les villes petites et moyennes

Une analyse factorielle appliquée aux dynamiques de l'emploi total entre 1990 et 1999 et par PCS (18 postes), ainsi qu'aux dynamiques du seul emploi salarié marchand « privé » cotisant à l'Unedic entre 1993 et 2003 et décliné selon 17 secteurs, amène à relever 12 facteurs significatifs de différenciation des évolutions intervenues dans les aires urbaines.

Celles-ci se différencient d'abord en fonction de l'évolution globale de l'emploi. Celle-ci est elle-même fortement corrélée, sur le plan des PCS à celle de l'emploi des ouvriers, des employés administratifs et professions intermédiaires d'entreprises, qui contribuent pour près d'un quart à la croissance de l'emploi entre 1990 et 1999, et sur le plan des secteurs d'activité marchands à celle de l'emploi salarié industriel, en particulier dans les industries agroalimentaires, et dans les services marchands aux entreprises qui ont contribué pour près de 40% à la variation de l'emploi salarié cotisant à l'Unedic entre 1993 et 2003 à l'échelle de l'ensemble urbain ici étudié. Les disparités de ces évolutions qui reflètent celles de l'emploi privé, notamment salarié marchand, s'expliquent par d'inégales capacités à limiter les pertes nettes d'emplois pour les PCS déclinantes et une inégale capacité à créer des emplois dans les secteurs et pour les catégories ascendantes. Sur ce plan, 25 aires urbaines se démarquent sensiblement des évolutions moyennes, 13 par un positionnement moins favorable et 12 par une dynamique plus affirmée. Ce premier facteur de différenciation amène à différencier les villes selon le dynamisme de leur base économique productive privée.

Un second facteur important tient à l'évolution de l'emploi des employés/professions intermédiaires de l'éducation, de la santé, de la fonction publique, corrélée à celle de l'emploi des employés des services directs aux particuliers. Ces trois types de PCS contribuent d'ailleurs à près de 55 % de la croissance totale de l'emploi à l'échelle de l'armature urbaine des deux régions, dont près de 40% pour les deux premières, ce qui rappelle notamment la forte dépendance des villes de l'Ouest vis-à-vis de l'économie publique. Ce second critère de différenciation distingue 24 villes, 11 présentant une situation moins favorable qu'en moyenne et 13 un positionnement

sensiblement plus favorable. Il permet de classer les aires urbaines en fonction des dynamiques des activités de la sphère de la reproduction sociale simple, ou en d'autres termes des activités de services publics et/ou aux particuliers.

Les aires urbaines se différencient aussi nettement en fonction de l'évolution de l'emploi salarié l'Unedic dans les secteurs du commerce, qui contribue à lui seul pour un cinquième à la variation totale de l'emploi salarié « privé » entre 1993 et 2003, ainsi que dans ceux de la construction et de l'immobilier. Sur ce plan, 30 villes se démarquent de la moyenne, 15 se situent fréquemment en position littorale par une situation plus favorable, et 15 inversement. Ce facteur de différenciation reflète notamment l'inégal dynamisme de la fonction d'accueil touristique et de retraite des aires urbaines. Un quatrième facteur de différenciation tient aux dynamiques de l'emploi cadre dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de la fonction publique ou assimilé, qui contribue pour près de 12% à la croissance de l'emploi total. Ces dynamiques sont très logiquement corrélées à celles de l'emploi salarié privé dans les deux premières branches. Trente villes se démarquent à nouveau, 12 par une situation moins favorable et 18 par des dynamiques plus affirmées. Ce quatrième critère reflète en grande partie le développement des activités de reproduction élargie en particulier, mais pas exclusivement dans les villes les plus grandes.

Les aires urbaines de l'Ouest présentent en outre une grande diversité sur huit autres plans, qui peuvent recouper partiellement les précédents et concernent des types d'emplois et branches dont le rôle a été le plus souvent moins déterminant dans les évolutions observées que celui des catégories précédentes:

- l'évolution de l'emploi des artisans ;
- la variation de l'emploi salarié privé des services directs aux particuliers, qui est inversement corrélée à celle des de l'emploi salarié dans les industries de biens intermédiaires ;
 - la variation de l'emploi de chefs d'entreprise de 10 salariés et plus ;
 - la variation des emplois d'employés de commerce ;
 - l'évolution des emplois de cadre d'entreprise ;

- l'évolution de l'emploi salarié privé des services financiers ;
- celle de l'emploi salarié dans les industries de biens de consommation, qui est inversement corrélée à celle dans les industries de biens d'équipement et de l'emploi des commerçants ;
- la variation de l'emploi salarié privé dans les transports et télécommunications.

Essai de classification des villes petites et moyennes

Les quatre facteurs de différenciation présentés supra amènent à envisager une classification des aires urbaines en trois groupes principaux, eux-mêmes subdivisés en plusieurs sous-ensembles, tant la diversité des profils est grande. L'armature urbaine des régions Bretagne et Pays de la Loire ne peut être réduite en effet à quelques types urbains emblématiques.

Un premier groupe rassemble 11 villes petites et moyennes qui se caractérisent par une évolution globale de l'emploi privé moins favorable qu'en moyenne entre le début des années 1990 et celui du nouveau siècle (type 1) du fait de pertes plus marquées et de créations moins importantes dans l'industrie et les services aux particuliers, sur le plan de l'emploi ouvrier et des professions intermédiaires d'entreprise. Ce groupe présente néanmoins des profils différenciés. Penmarc'h, Douarnenez et Concarneau connaissent dans l'ensemble des évolutions moins favorables qu'en moyenne sur le plan de l'emploi public et assimilé, mais plus favorable qu'en moyenne sur le plan commercial et touristique. Dinan, Fontenay et La Flèche enregistrent des évolutions moins favorables qu'en moyenne dans l'emploi commercial et touristique, tandis qu'à Pontivy et Morlaix (dont les profils sont voisins de ceux de Brest et Lorient) l'emploi cadre du secteur public et assimilé a évolué de manière plus favorable. Saumur, Landerneau et Paimpol rentrent aussi dans ce premier groupe, présentant comme point commun une variation des emplois d'employés des services directs aux particuliers plus favorable qu'en moyenne, mais se différenciant par les autres composantes de la variation.

A l'opposé se situent 11 villes petites et moyennes caractérisées par des indicateurs plus favorables qu'en moyenne sur le plan de l'évolution de l'emploi privé, ouvrier et industriel fréquemment associé à celui dans les services aux entreprises (type 3). Vitré, Ancenis et Sablé-sur-Sarthe y présentent en règle générale des évolutions moins favorables qu'en règle générale dans les autres domaines, en particulier en ce qui concerne l'emploi cadre public, à la différence, sur ce dernier point, de Landivisiau. Auray, La Roche-sur-Yon et Dinard se singularisent par une croissance relativement forte des emplois liés aux fonctions commerciales et d'accueil, mais se différencient par l'inégale croissance de l'emploi cadre public. A Vannes et Lamballe la croissance de l'emploi public et assimilé, de celui des services aux particuliers apparaît plus forte qu'en moyenne, les deux

villes se démarquant sur le plan de l'évolution de l'emploi commercial, touristique et d'accueil. Les Herbiers et Loudéac connaissent des évolutions comparables à la moyenne dans ces deux domaines, la première se caractérisant par une évolution de l'emploi cadre public très inférieure à la moyenne.

Vingt et une villes petites et moyennes présentent sur le plan des dynamiques de l'emploi dans la base productive privée des évolutions comparables à la moyenne et se différencient. Elles se différencient alors en fonction de l'évolution de l'emploi relevant des activités de reproduction, notamment publique, pour former trois sous-ensembles. Un premier sous-groupe rassemble des villes où la croissance de ce dernier a été supérieure à la moyenne. Laval s'y singularise par une croissance de l'emploi lié aux activités commerciales et touristiques inférieure à la moyenne ; Ploërmel et Redon par une croissance relativement forte de l'emploi cadre public, les Sables-d'Olonne, Challans, Auray, Saint-Malo, par une évolution plus favorable de l'emploi lié au commerce et à l'accueil, la croissance de l'emploi cadre public et assimilé étant aux Sables-d'Olonne et à Challans, comme aux Herbiers, très inférieure à la moyenne. Un second sous-groupe rassemble des villes où la croissance relative de l'emploi public et de services aux particuliers a été plus faible qu'en moyenne, celle de l'emploi lié aux fonctions commerciales et d'accueil inférieure en général à la moyenne. Quimperlé se différencie là de Segré, Mayenne et Fougères par une croissance plus forte qu'en moyenne de l'emploi cadre public, la situation étant inverse à la Ferté-Bernard. Dans dix villes enfin, les principales catégories contributrices à la variation de l'emploi ont évolué de manière comparable à la moyenne. Saint-Pol-de-Léon, Clisson, Cholet, Guingamp, s'y singularisent par un faible dynamisme des emplois liés au commerce et au tourisme. Elles connaissent des évolutions très différentes en matière d'emploi cadre public et assimilé. Quimper et Saint-Brieuc présentent dans ce domaine des évolutions comparables à la moyenne et dans celui de l'emploi cadre public et assimilé par une croissance relative supérieure à la moyenne. Châteaubriant et Lannion ne se démarquent pas véritablement des évolutions moyennes. Château-Gontier et Saint-Gilles-Croix-de-Vie font preuve d'un dynamisme supérieur à la moyenne pour l'emploi cadre public et assimilé et pour celui lié au commerce et tourisme.

Position des villes petites et moyennes dans quatre domaines d'évolution de l'emploi

Cat	Aire urbaine	Base productive privée	Services publics, aux particuliers	Fonctions commerciales, tourisme, accueil	Services publics de haut niveau
1a	Penmarc'h	-	-	+	-
1a	Douarnenez	-	-	+	-
1a	Concarneau	-	-	+	=
1b	Dinan	-	-	-	-
1b	Fontenay-le-Comte	-	=	-	=
1b	Flèche (la)	-	=	-	=
1c	Pontivy	-	=	-	+
1c	Morlaix	-	=	=	+
1d	Paimpol	-	+	=	-
1d	Saumur	-	+	-	=
1d	Landerneau	-	+	+	+
2a1	Laval	=	+	-	=
2a2	Redon	=	+	=	=
2a1	Ploërmel	=	+	=	+
2a2	Sables-d'Olonne (les)	=	+	+	-
2a2	Challans	=	+	+	-
2a2	Saint-Malo	=	+	+	=
2b1	Segré	=	-	-	=
2b1	Mayenne	=	-	=	=
2b1	Fougères	=	-	-	=
2b2	Quimperlé	=	-	-	+
2b2	Ferté-Bernard (la)	=	-	=	-
2c1	Saint-Pol-de-Léon	=	=	-	+
2c1	Clisson	=	=	-	+
2c1	Cholet	=	=	-	=
2c1	Guingamp	=	=	-	=
2c2	Saint-Brieuc	=	=	=	+
2c2	Quimper	=	=	=	+
2c2	Lannion	=	=	=	=
2c2	Châteaubriant	=	=	=	=
2c3	Saint-Gilles-Croix-de-Vie	=	=	+	+
2c3	Château-Gontier	=	=	+	+
3a	Sablé-sur-Sarthe	+	-	-	-
3a	Vitré	+	-	-	-
3a	Ancenis	+	-	=	-
3b	Landivisiau	+	-	=	+
3c	Les Herbiers	+	=	=	-
3c	Loudéac	=	=	=	=
3d	Auray	+	=	+	=
3d	La Roche-sur-Yon	+	=	+	=
3e	Dinard	+	=	+	+
3f	Vannes	+	+	+	=
3g	Lamballe	+	+	=	=

Quatre facteurs de différenciation entre villes ont été étudiés : l'évolution de l'emploi de la base productive privée, des services publics et aux particuliers, des fonctions commerciales, du tourisme et de l'accueil, et enfin des services publics de haut niveau. Cela permet de classer les villes en trois groupes puis en sous-groupes., L'évolution de la base productive privée est un facteur discriminant essentiel.

THEME 6

LE NIVEAU DE FORMATION DE LA POPULATION ET SON EVOLUTION*

* source : RGP

Nombre de non diplômés et diplômés Bac + 2 ou plus

taux 1999	taux de non diplômés Inférieur à 12,5	taux de non diplômés compris entre 12,5 et 16	taux de non diplômés supérieur à 16
taux de diplômés Bac + 2 ou plus supérieur à 5,8	Nantes, Rennes Angers, Brest Lannion, Quimper, Vannes Landerneau		
taux de diplômés Bac + 2 ou plus compris entre 4,4 et 5,8	Lorient Saint-Brieuc Auray, Concarneau, Dinan, Dinard, Morlaix, Paimpol, Saint-Pol-de-Léon	Le Mans Cholet, Laval, La Roche-sur-Yon Saint-Malo Ploërmel	
taux de diplômés Bac + 2 ou plus Inférieur à 4,4	Saint-Nazaire Clisson, Douarnenez, Guingamp, Landivisiau, Quimperlé	Ancenis, Challans, Fontenay-le-Comte, Les Herbiers, Lamballe, Loudéac, Penmarch, Pontivy, Redon, Les Sables d'Olonne, Saint-Gilles-Croix-de-Vie	Châteaubriant, Château-Gontier, La Flèche, Fougères, La Ferté-Bernard, Mayenne, Sablé-sur-Sarthe, Saumur, Segré, Vitré

La « meilleure » case se situe en haut et à gauche du tableau, là où le taux de non-diplômés est faible (moins de 12,5 %) et le taux de diplômés Bac + 2 ou plus est élevé (supérieur à 5,8 %). On y trouve sans surprise les capitales régionales, deux grandes villes, trois villes moyennes, et aussi une petite ville bretonne Landerneau. Dans la catégorie intermédiaire (taux de diplômés entre 4,4 et 5,8 %), se situent deux autres grandes villes, cinq villes moyennes et huit petites villes toutes situées en Bretagne.

Dans la catégorie où le taux de diplômés Bac + 2 ou plus est le moins élevé, on trouve une seule grande ville Saint-Nazaire, mais avec une faible proportion de non-

diplômés, et les 26 petites villes restantes.

En bas et à droite du tableau, dans la « pire » des cases – avec un taux de non-diplômés supérieur à 16 % et un taux de diplômés BAC + 2 ou plus inférieur à 4,4 % - que des petites villes, dont huit sont dans les Pays de la Loire et deux en Bretagne.

La plupart des petites villes se démarquent nettement de leurs homologues plus importantes par la faible proportion de leurs diplômés (une seule offre un taux supérieur à 5,8 % et à peine un quart un taux supérieur à 4,4 % - toutes en Bretagne) - ou par une forte proportion (allant jusque plus de 16 %) de non-diplômés.

Evolution du nombre de non-diplômés et diplômés Bac + 2 ou plus

(%)

taux d'évolution annuel 1990-1999	baisse du taux de non diplômés supérieure à 5	baisse du taux de non diplômés comprise entre 2 et 5	baisse du taux de non diplômés inférieure à 2
hausse du taux de diplômés supérieure à 8	Landerneau, Penmarch	Vannes Clisson, Les Herbiers, Lamballe, Redon, Vitré	Ancenis, Saint-Gilles-Croix-de-Vie
hausse du taux de diplômés comprise entre 6 et 8	Douarnenez	Nantes, Rennes Angers, Brest, Lorient, Le Mans, Saint-Nazaire Cholet, Lannion, Quimper, La Roche-sur-Yon, Saint-Brieuc, Saint-Malo Auray, Château-Gontier, Dinard, Fontenay-le-Comte, Fougères, La Ferté-Bernard, Landivisiau, Loudéac, Mayenne, Ploërmel, Quimperlé, Les Sables-d'Olonne	Laval, Challans
hausse du taux de diplômés inférieure à 6	Dinan, Morlaix, Saint-Pol-de-Léon	Châteaubriant, Concarneau, Guingamp, Paimpol, Pontivy, Sablé-sur-Sarthe, Saumur, Segré	La Flèche

Là encore, la « bonne » case est en haut et à gauche du tableau : les deux petites villes qui s'y situent bénéficient à la fois d'une forte baisse du taux de non-diplômés et d'une forte hausse du taux de diplômés (plus de 6 %).

Mais moins d'une dizaine de petites villes résorbe une partie du retard sur les villes grandes et moyennes quant à la proportion de diplômés. Ce sont généralement des villes « satellites » de grandes villes. Seule une ville moyenne, Vannes, connaît un rythme de progression comparable.

A contrario, une douzaine de petites villes amplifie son retard par rapport aux grandes villes et villes moyennes, dont la plupart évoluent au même rythme « médian » tant en nombre de diplômés qu'en nombre de non-diplômés. La baisse du nombre de non-diplômés n'affecte pas forcément les mêmes villes. A noter l'exception de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, seule ville à attirer un nombre croissant de non-diplômés.

On constate, à nouveau sans surprise, une corrélation marquée entre niveau de formation, et situation démographique. Les capitales régionales, la plupart des grandes villes et des villes moyennes à l'exception de Saint-Nazaire comptent un nombre important de diplômés Bac+2 et un faible taux de non-diplômés. Les petites villes, sauf Landerneau, connaissent la situation la moins favorable : les deux moins bonnes cases du tableau sont occupées par 22 villes toutes petites.

L'évolution du niveau de formation fait apparaître des résultats beaucoup plus contrastés : la situation la plus favorable est celle de deux petites villes, et on voit que près d'une dizaine de petites villes « satellites » de villes plus importantes résorbent leur retard sur les villes grandes et moyennes.

THEME 7

L'ORIGINE RESIDENTIELLE DE LA POPULATION ET SON EVOLUTION*

* source : RGP

Part des migrants extra-régionaux dans la population

(%)			
part des migrants extra-régionaux	en 1990	en 1999	évolution
Nantes, Rennes	11,3	13,9	+ 2,6
autres grandes villes	9,5	11,3	+ 1,8
villes moyennes	9,7	11,5	+ 1,8
petites villes	9,1	10,9	+ 1,8
ensemble des villes	10,1	12,1	+ 2,0

En matière d'attraction migratoire, le fossé se creuse entre les deux métropoles régionales Nantes et Rennes d'une part, et les autres catégories de villes d'autre part. D'ailleurs, aucune autre ville, qu'elle soit grande, moyenne ou petite n'émerge. On peut même noter que

l'évolution moyenne annuelle des villes autres que Nantes et Rennes est identique, à 1,8 % par an. Il faut encore noter qu'une part importante des migrants extra-régionaux vient de la région parisienne.

L'attractivité des villes

(%)				
évolution 1990-99 de la part des migrants extra-régionaux	part des migrants extra-régionaux dans pop. totale 1999 supérieure à 12	part des migrants extra-régionaux dans pop. totale 1999 comprise entre 10 et 12	part des migrants extra-régionaux dans pop. totale 1999 comprise entre 8 et 10	part des migrants extra-régionaux dans pop. totale 1999 inférieure à 8
supérieure à 3	La Ferté-Bernard, Saint-Gilles-Croix-de-Vie	Vitré	Clisson	
comprise entre 2 et 3	Nantes, Rennes Angers Lannion, Saint-Malo Auray, Challans, Les Sables-d'Olonne, Saumur Vannes, Redon	Saint-Nazaire Paimpol	Fougères, Landerneau, Saint-Pol-de-Léon	Segré
comprise entre 1 et 2		Brest, Le Mans Laval, Quimper Dinan, Ploërmel	La Roche-sur-Yon, Saint-Brieuc Concarneau, Guingamp, Lamballe, Mayenne, Morlaix, Penmarch, Quimperlé, Sablé-sur-Sarthe	Château-Gontier
inférieure à 1	Dinard, Fontenay-le-Comte	Lorient La Flèche, Landivisiau	Cholet, Pontivy	Ancenis, Châteaubriant, Douarnenez, Les Herbiers, Loudéac

Les villes les plus attractives sont celles situées dans la case en haut et à gauche du tableau. La part des

migrants extra-régionaux dans la population 1999 y est

supérieure à 12 %, et l'évolution 1990-1999 est supérieure à 3 %.

Dans cette catégorie, on ne trouve qu'une ville littorale (Saint-Gilles-Croix-de-Vie), et une ville « frontalière » (La Ferté-Bernard). Les villes frontalières sont les villes proches de la limite entre la région des Pays de la Loire et les régions qui la jouxtent et qui, par leur seule position

géographique, attirent aisément des migrants extra-régionaux.

Globalement, les villes les plus attractives sont, outre les deux préfectures de région, deux autres villes frontalières (Redon, Fontenay-le-Comte), et des villes littorales auxquelles il convient d'ajouter Angers et Saumur. Les villes les moins attractives sont des petites villes et, à l'exception de Douarnenez, de l'intérieur.

Part du taux annuel de croissance 1990-1999 de la population régionale

On peut d'emblée remarquer que l'évolution de population totale dépend davantage de l'évolution de la population régionale que de l'évolution de la population d'origine extérieure, bien que les deux catégories contribuent dans l'absolu à parts presque égales à la progression démographique de l'ensemble des villes ;

Par ailleurs, entre les recensements de 1990 et 1999, on peut observer quatre situations en fonction du taux de croissance annuel de la population totale et de sa décomposition entre population d'origine régionale et population d'origine extra-régionale.

- situation A : le taux de croissance annuel de la population totale est négatif : la croissance de la population d'origine extra-régionale, pour réelle qu'elle soit, ne suffit pas à compenser la diminution de la population d'origine régionale mais en limite l'impact
- situation B : le taux de croissance est compris entre 0 et 0,2 % : la croissance de la population d'origine extra-régionale permet à peine de compenser la diminution de la population d'origine régionale
- situation C : le taux de croissance est compris entre 0,2 et 0,55 % : la croissance de la population d'origine extra-régionale accompagne la croissance de la population d'origine régionale tout en restant la principale contributrice
- situation D : le taux de croissance est supérieur à 0,55 % : c'est seulement franchi ce seuil que la croissance de la population d'origine régionale devient la principale composante de la croissance de la population locale.

taux de croissance annuel de la pop. totale 1990-1999	Situation D	Situation C	Situation B	Situation A
villes	Nantes, Rennes Angers Quimper, La Roche-sur-Yon Saint-Malo, Vannes Challans, Château-Gontier, Clisson, Dinard, Lamballe, Landivisiau, Ploërmel, Les Sables-d'Olonne, Sablé-sur-Sarthe, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Vitré	Brest, Le Mans, Saint-Nazaire Lannion, Laval, Saint-Brieuc, Concarneau, la Flèche, Les Herbiers, Mayenne, Pontivy, Redon	Lorient Ancenis, Guingamp, La Ferté-Bernard, Quimperlé, Segré	Cholet Châteaubriant, Dinan, Douarnenez, Fontenay-le-Comte, Fougères, Lanterneau, Loudéac, Morlaix, Paimpol, Penmarch, Saint-Pol-de-Léon, Saumur

En dehors de Lorient et de Cholet, les situations A et B ne mettent en cause que des petites villes, mais la moitié d'entre elles entre dans ce cadre.

En revanche, les trois catégories d'aires urbaines sont représentées dans les situations C et D.

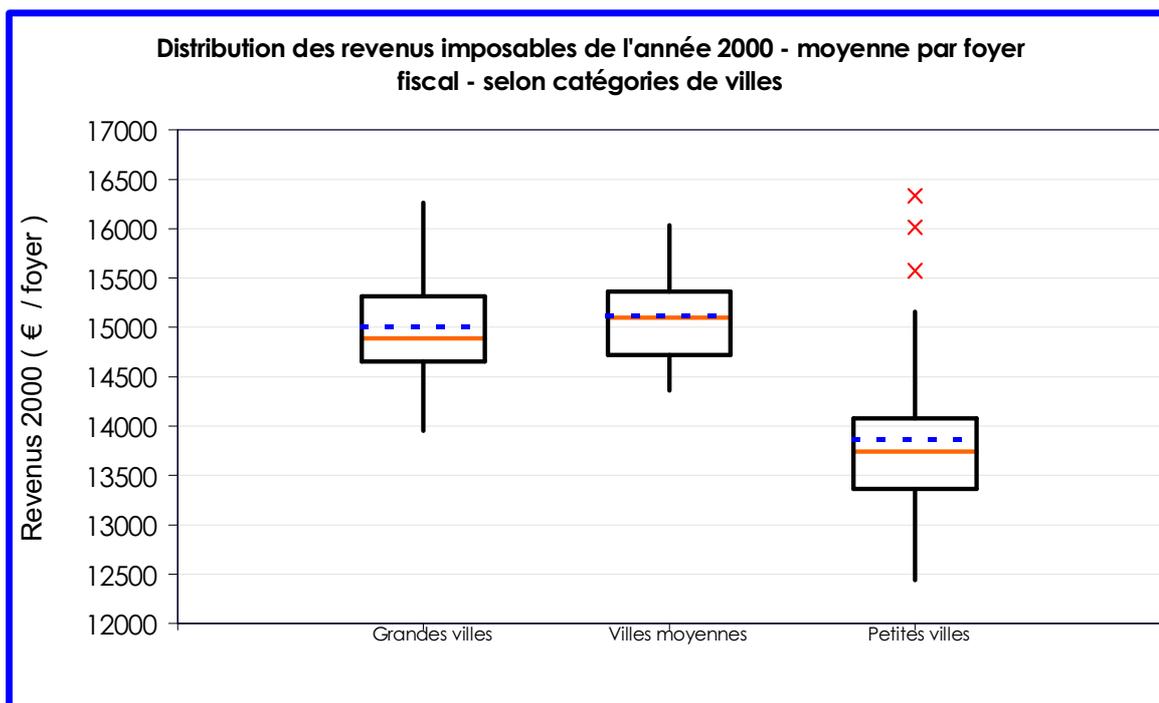
Ces chiffres confirment l'importance du phénomène de métropolisation. Les capitales régionales sont les villes où la proportion de migrants extra-régionaux est la plus forte, et où l'évolution 1990-1999 amplifie l'écart. Les autres villes attractives sont, sans surprise, les villes frontalières et les villes littorales. Pour les petites villes, il n'y a pas de corrélation entre attractivité vis-à-vis des migrants extra-régionaux et performance économique

THEME 8

REVENUS DES FOYERS FISCAUX *

* source : Direction Générale des Impôts

Distribution des revenus imposables de l'année 2000



Ce diagramme de dispersion ou « box-plot » se lit ainsi (cf annexe 3 pour une présentation détaillée) :

1. Les pointillés bleus indiquent la valeur moyenne du revenu, la barre orange indique la valeur médiane, les croix (X) indiquent les valeurs « hors normes » ou « aberrantes » de la distribution.
2. Les barres verticales situées au-dessus et au-dessous des rectangles indiquent les amplitudes respectives des premier et dernier quartiles de la distribution ; par complémentarité, les amplitudes des deuxième et troisième quartiles correspondent aux limites du rectangle de part et d'autre de la médiane.

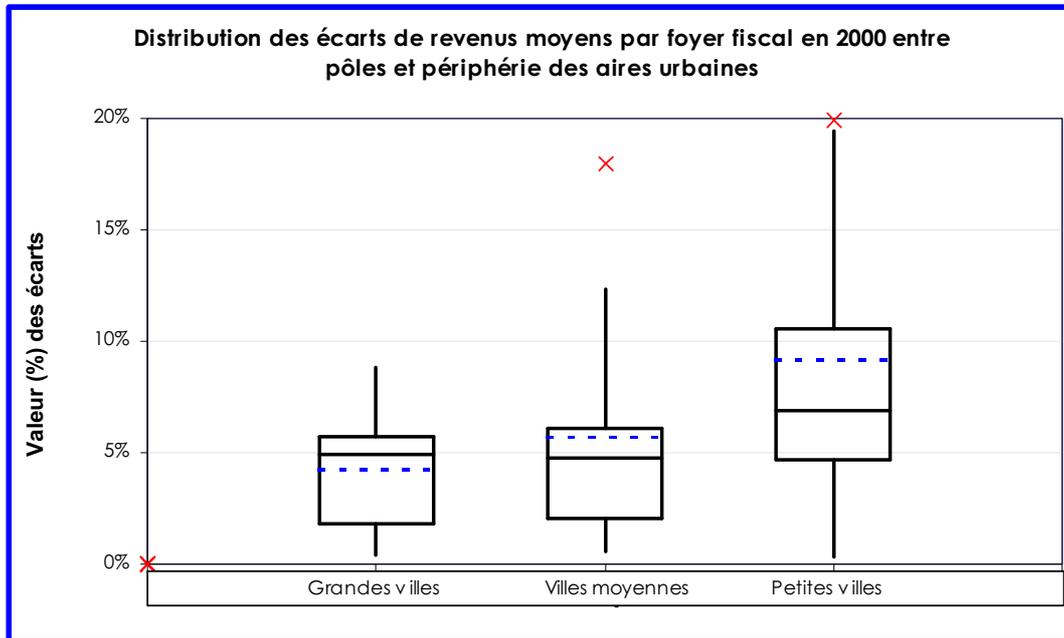
On constate sur le graphique ci-dessus que le niveau des revenus imposables ne dépend que partiellement de la taille des villes. Rennes et Nantes sont, certes, au sommet de la hiérarchie, mais Vannes et Lannion se situent au même niveau.

En effet, dans les villes moyennes, le niveau des revenus est tout à fait comparable, et même légèrement supérieur, à celui des grandes villes. La distribution entre les trois catégories de villes est en outre moins inégalitaire puisque médiane et moyenne sont presque confondues dans les villes moyennes, alors que dans les grandes villes la moyenne est supérieure à la médiane.

Le niveau des revenus dans les villes moyennes est dans l'ensemble sensiblement supérieur à celui des petites villes, hormis quelques cas d'espèces, notamment à Clisson, Dinard, Saint-Gilles-Croix de Vie, où la moyenne des revenus imposables par foyer fiscal se situe à un niveau très élevé. Ce sont les trois croix sur le diagramme des petites villes qui indiquent des valeurs « hors normes »

La distribution des revenus moyens entre les petites villes est plus inégalitaire comme l'indiquent les barres verticales sur le diagramme, qui signalent l'amplitude des premier et dernier quartiles de la distribution..

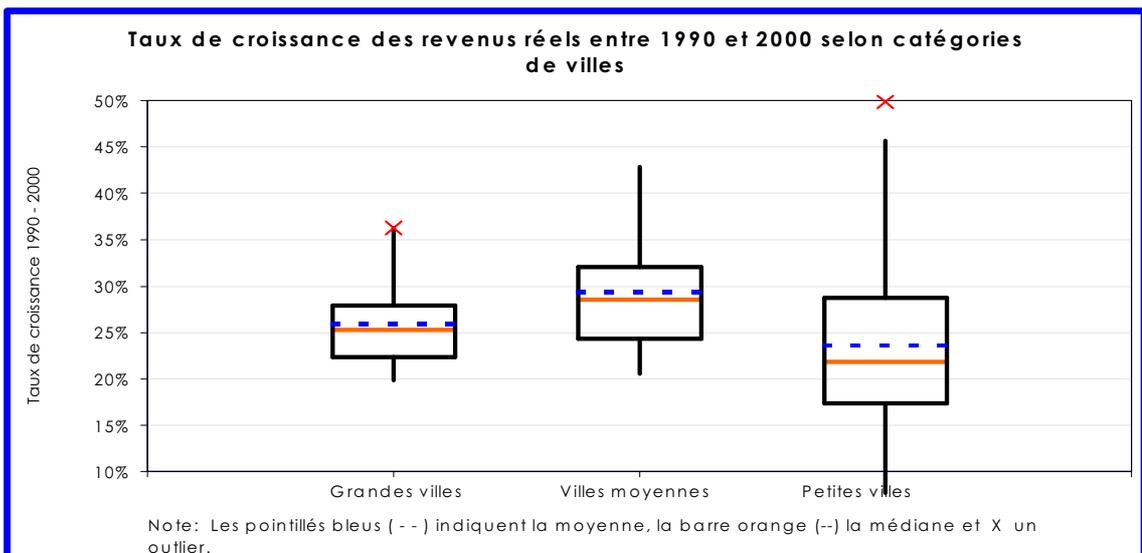
Distribution des écarts de revenus moyens par foyer fiscal en 2000



Le niveau moyen des revenus imposables des foyers fiscaux des pôles urbains des grandes villes et villes moyennes et de leur périphérie sont voisins - écarts généralement inférieurs à 5 % au profit tantôt des pôles, tantôt de la périphérie. Dans les villes moyennes, Vannes

(périphérie plus riche) et plus encore Lannion (pôle plus riche) dérogent – nettement – à cette règle. Dans les 27 des 35 petites villes dotées à la fois d'un pôle et d'une périphérie, les écarts se révèlent généralement plus marqués et le plus souvent (19 fois) à l'avantage du pôle.

Taux de croissance des revenus réels entre 1990 et 2000



Les revenus tendent à croître plus rapidement dans les villes moyennes, particulièrement là encore à Vannes et Lannion où ils progressent de plus de 35 %, dans une moindre mesure à Laval et La Roche-sur-Yon où cette progression avoisine 30 %. Rennes est la seule grande ville où ces taux sont dépassés.

Les écarts de progression sont nettement plus marqués entre petites villes. Les villes qui connaissent aujourd'hui

les plus hauts niveaux de revenus sont aussi celles qui ont connu les plus fortes progressions récentes : Clisson, Dinard, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, pour les petites villes, Vannes, Lannion pour les villes moyennes. Inversement, des villes dont Châteaubriant et Douarnenez sont les exemples les plus caractéristiques conjuguent faible niveau et faible progression des revenus.

Distribution des revenus dans les pôles urbains

Indices de représentation des foyers fiscaux selon les tranches de revenu fiscal en 2002

revenu (euros 2002)	Nantes, Rennes	Autres grandes villes	Villes moyennes	Petites villes
moins de 9 000	0,95	1,01	1,00	1,06
de 9 001 à 12 000	0,94	1,00	1,02	1,05
de 12 001 à 15 000	1,01	1,03	0,98	0,95
de 15 001 à 23 000	1,01	1,01	0,98	0,98
de 23 000 à 39 000	1,08	0,98	1,02	0,91
plus de 39 000	1,24	0,91	1,00	0,81
Indice de Gini	0,50	0,48	0,49	0,49

L'indice de Gini, compris entre 0 et 1, fournit une mesure de l'importance des écarts à une équirépartition des revenus. Plus il est proche de 0, moins les inégalités dans la distribution des revenus sont prononcées

Les inégalités dans la distribution relative des revenus fiscaux ne varient guère selon la taille des pôles urbains. L'indice de concentration des revenus fiscaux (indice de Gini) est en effet en moyenne de 0,49 dans les pôles urbains des villes petites et moyennes, et de l'ordre de 0,50 et 0,48, respectivement, pour les métropoles régionales et autres grandes villes.

La distribution des foyers fiscaux par tranches de revenu fiscal présente néanmoins des différences selon la taille des pôles urbains. Les métropoles régionales se caractérisent par une moindre représentation qu'en moyenne, à l'échelle de l'ensemble des pôles urbains, des foyers classés dans les tranches inférieures de revenu fiscal, et à l'inverse par une plus forte

représentation des foyers disposant de revenus élevés. La distribution des foyers par tranche de revenus s'écarte peu de la norme dans les pôles urbains des autres grandes villes et villes moyennes, les indices de représentation des différentes tranches de revenus étant voisins de 1. Les pôles urbains des petites villes, enfin, se caractérisent en général par une moindre représentation des foyers aux revenus les plus élevés et à l'inverse par une plus forte représentation des foyers les moins aisés. Echappent toutefois à cette règle quelques villes littorales bretonnes et vendéennes (Auray, Dinard, Les Sables-d'Olonne, Paimpol, Penmarc'h, Saint-Gilles-Croix-de-Vie) ainsi qu'Ancenis, Challans, Clisson et Ploërmel.

Revenus fiscaux moyens par foyer fiscal et par tranche de revenu dans les pôles urbains en 2002

Revenu (euros 2002)	Nantes, Rennes	Autres grandes villes	Villes moyennes	Petites villes	Ensemble des pôles urbains
moins de 9 000	4 760	4 717	4 865	4 937	4 806
de 9 001 à 12 000	10 470	10 463	10 449	10 432	10 455
de 12 001 à 15 000	13 398	13 388	13 388	13 383	13 390
de 15 001 à 23 000	18 681	18 675	18 717	18 775	18 705
de 23 000 à 39 000	29 428	29 200	29 232	28 928	29 224
plus de 39 000	73 227	70 223	74 984	78 210	73 544

Les revenus moyens par foyer fiscal et par tranche de revenu diffèrent peu selon la taille des pôles urbains, les petites villes se singularisant toutefois globalement par des revenus moyens plus élevés qu'en règle générale pour les foyers fiscaux les plus aisés. Au final, les

disparités de revenu moyen par foyer fiscal entre villes tiennent bien davantage à l'inégale représentation des différentes tranches de revenus selon les villes qu'à des différences de revenus moyens par catégorie de revenus.

L'étude des revenus des foyers fiscaux ne confirme que partiellement les observations antérieures. Nantes et Rennes sont toujours au sommet de la hiérarchie des revenus, avec en particulier une progression 1990-2000 très forte pour Rennes, mais les villes moyennes se signalent par un niveau moyen de revenu supérieur à celui des grandes villes, et une progression 1990-2000 de ces revenus plus forte également. Les petites villes offrent un visage plus habituel, avec des situations très hétérogènes : le niveau de revenu est en moyenne plus bas qu'ailleurs, à l'exception de trois d'entre elles, et un taux de croissance des revenus allant de 10 à 50 %, et en moyenne moins rapide que celui des villes de taille supérieure

Enfin, les villes qui connaissent les plus hauts niveaux de revenus sont souvent celles où leur croissance a été la plus forte, d'autres, à l'inverse, cumulant deux handicaps : faible niveau de revenu et faible croissance du revenu. Aux inégalités de revenus moyens entre catégories de villes, se juxtaposent des inégalités variables de distribution interne à chacune d'entre elles.

Ainsi, les revenus les plus élevés sont incontestablement et fortement concentrés sur les deux pôles régionaux, où les plus faibles niveaux de revenu sont a contrario sous-représentés. C'est l'inverse en ce qui concerne les petites villes. Entre ces deux catégories extrêmes, les disparités apparaissent bien moins prononcées au sein des villes moyennes et grandes villes non métropolitaines, bien que les très hauts revenus soient plus rares chez ces dernières.

THEME 9

PARTAGE DES REVENUS ENTRE SALAIRES ET RETRAITES*

* source : DGI

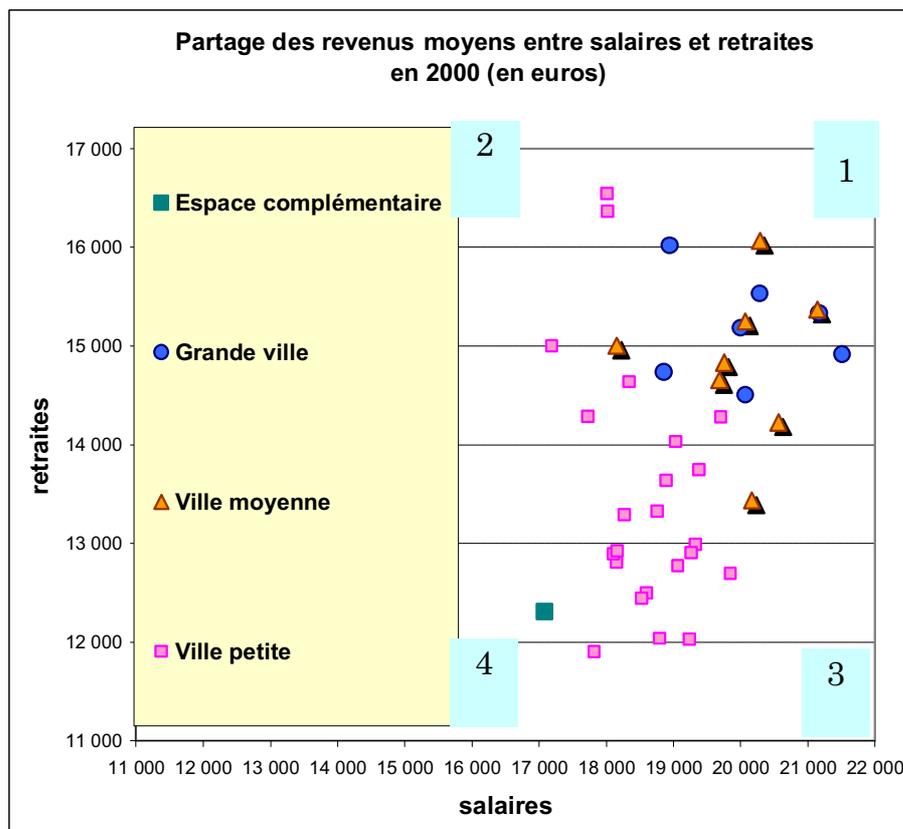
Les salaires et les retraites constituent les deux premières sources de revenus déclarés par les personnes physiques. La part que représente chacun d'eux peut amener à qualifier un territoire de territoire plutôt tourné vers la production ou de territoire plutôt tourné vers le résidentiel.

Avec respectivement 64.3% et 23.0 %, ils pèsent en 2002 près de 90% du revenu national.

Si la contribution des salaires des deux régions de l'Ouest au revenu des ressortissants locaux est un peu plus faible (61.3%), celle des retraites (24.6%) est un peu

plus forte, bien que leur montant soit inférieur (respectivement de 7 et de 5 %) à la moyenne nationale du fait de la prise en compte de l'Île-de-France.

Le salaire moyen se révèle être un très bon indicateur du niveau général de revenu, même si des nuances existent du fait de contributions variables en volume de ses autres composantes: retraites, bénéfices agricoles, bénéfices industriels et commerciaux, bénéfices non commerciaux, revenus des capitaux mobiliers, revenus fonciers, revenus divers ou exceptionnels.



salaires et retraites	moyenne des salaires			
	inférieure à 19 000 €		supérieure à 19 000 €	
moyenne des retraites inférieure à 14 000 €	Châteaubriant, Château – Gontier, La Flèche, Fontenay-le-Comte, Fougères, Guingamp Les Herbiers	La Ferté-Bernard, Landivisiau, Loudéac, Pontivy, Sablé-sur-Sarthe Saint-Pol-de-Léon, Segré	Ancenis, Clisson, Lamballe, Mayenne	La Roche-sur-Yon Ploërmel, Quimperlé, Redon, La Roche-sur-Yon, Vitré
moyenne des retraites supérieure à 14 000 €	Lorient Auray, Challans, Concarneau, Dinan, Dinard, Douarnenez, Paimpol	Saint-Nazaire Saint-Malo Penmarch, Les Sables-d'Olonne, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Saumur	Angers, Brest Cholet, Laval Landerneau, Lannion	Nantes, Rennes, Le Mans Quimper, Saint-Brieuc, Vannes Morlaix

La plupart des grandes villes et villes moyennes font partie d'une même catégorie 1 dans laquelle les revenus, tant salariaux que retraites, comptent parmi les plus élevés.

En sont toutefois exclues Lorient et Saint-Nazaire d'une part, Saint-Malo et La Roche-sur-Yon d'autre part.

Les petites villes sont quasiment absentes de cette catégorie 1 dont seules Landerneau et Morlaix sont partie intégrante, tout en ne s'écartant d'ailleurs que très peu de la moyenne générale.

Elles se répartissent par ailleurs en trois blocs :

- un bloc « salaires élevés, retraites modérées » où les salaires, sans atteindre le niveau de certaines villes grandes et moyennes, sont néanmoins

supérieurs à la moyenne régionale, et les retraites inférieures. Outre La Roche-sur-Yon, en font partie des villes au caractère industriel marqué ainsi que Clisson ;

- un bloc « salaires modérés, retraites élevées » dans lequel se retrouve la majeure partie des stations littorales, balnéaires ou portuaires, ce dernier critère matérialisant en fait des écarts à la moyenne générale importants ou non du niveau des retraites ; Lorient, Saint-Nazaire et Saint-Malo font en particulier partie de cet ensemble ;
- un bloc « salaires modérés, retraites modérées regroupant les petites villes de l'intérieur.

Hors aires urbaines (espace complémentaire), salaires et retraites modérés vont globalement de pair. A des nuances près, on peut dire la même chose de leur niveau élevé dans les villes grandes et moyennes, indistinctement.

S'agissant des petites villes, les situations beaucoup plus contrastées suggèrent la diversité des vocations fonctionnelles et des perspectives qui de ce fait s'offrent à elles, en particulier en termes de richesse locale.

Il est cependant clair, au vu du lien direct et positif existant avant prélèvements fiscaux et sociaux entre les salaires et la plupart des revenus non salariaux - hors les revenus agricoles qui représentent désormais moins de 1% du revenu national - que les villes qui offrent à leurs ressortissants les salaires moyens les plus élevés seront à la fois les plus compétitives et les plus attractives.